

Règlement concours photo 2024

Les règles du concours

Ce concours est ouvert à tous les collaborateurs SEW USOCOME. Une seule participation par personne est acceptée.

Chaque participant peut soumettre 2 photos.

Les participants pourront proposer leur(s) photo(s) du **lundi 8 juillet 2024 au vendredi 13 septembre 2024 à minuit**. Toute participation effectuée en dehors des dates du concours ne sera pas prise en compte.

Une première sélection de 10 photos sera réalisée par les référents PERFAMBIANCE. Cette sélection sera ensuite soumise aux votes de l'ensemble des collaborateurs SEW USOCOME pour déterminer les 3 photos gagnantes.

La sélection par les référents PERFAMBIANCE aura lieu du 16 septembre au 20 septembre 2024. Les votes des collaborateurs du 07 octobre au 18 octobre 2024 à minuit.

Le concours est anonyme.

Thème

Le thème du concours est « **SEW USOCOME aux Jeux Olympiques** » : un objet SEW USOCOME (stylos, gobelet, t-shirts, vêtements et autres logos ou objets) photographié dans un décor choisi en lien avec le sport (piste d'athlétisme, roller, eaux vives/canoë, mur d'escalade, anneaux, flamme des JO, décors JO etc.)

La ou les photo(s) seront à déposer ici : <https://usoco.me/concours-photo>

Les photos présenteront les caractéristiques suivantes :

- La qualité de la photo doit être au minimum de 300 dpi
- Format jpg
- La photo ne devra pas faire l'objet de retouche ni être issue de l'IA

Pour chaque photo, une courte description de la référence au lieu de prise de vue et au sport mis à l'honneur est obligatoire.

Les photographies proposées par les participants devront répondre à quelques règles de bon sens :

- Ne pas montrer une image négative ou dégradante des personnes
- Ne pas montrer de personnes « identifiables » afin de respecter le droit à l'image
- Le participant doit obligatoirement être propriétaire de la photo envoyée (exemple : les photos sourcées sont Internet ne seront pas acceptées)

Les photos soumises ne doivent présenter aucun caractère pornographique, misogynes, pédophile, raciste, discriminant, violent, insultant pour les personnes, ou autre de même type, contraire à la loi ou portant atteinte aux bonnes mœurs. Nous nous réservons le droit de refuser les photos ne respectant pas les consignes, notamment les photos à caractère diffamatoire, injurieux ou obscène.

Comme le stipule le règlement intérieur SEW USOCOME, il est interdit de photographier des installations, pièces, documents ou personnes dans l'enceinte de l'entreprise sans autorisation préalable de la direction. Cette interdiction s'applique aussi aux films et images prises par téléphone portable ou tout autre type d'enregistrement (article VI.4 du règlement intérieur).

Pour limiter les risques de fuite technologique, il est interdit aux collaborateurs d'introduire et d'utiliser, sans autorisation préalable formelle, des appareils photos, caméras, tablettes, ordinateurs... permettant de prendre des images de l'entreprise (article V.3 du règlement intérieur).

Composition du jury

Le jury de la première phase :

Il se compose des référents PERFAMBIANCE SEW USOCOME. Il étudiera dans un premier temps les photos, parmi celles soumises, qui répondent à l'ensemble des critères définis ci-dessus. 10 photos seront ensuite présentées et soumises aux collaborateurs SEW USOCOME.

Le jury final :

Il se compose de l'ensemble des collaborateurs SEW USOCOME. Ils choisiront parmi les 10 photos sélectionnées par les référents PERFAMBIANCE. Les photos gagnantes du concours et le résultat seront annoncés entre le 21 octobre et le 25 octobre 2024.

Critères de sélection

Les critères retenus pour désigner les gagnants sont :

- Respect du thème
- Qualité photographique

La sélection de ce jury ne peut être remise en cause. Les résultats du concours seront communiqués entre le 21 et le 25 octobre 2024 sur le Drivenet et sur les écrans Neoscreen.

Prix

Il y aura 3 gagnants au total.

- 1e prix : bon d'achat Intersport (d'une valeur de 130 €)
- 2e prix : bon d'achat Intersport (d'une valeur de 100 €)
- 3e prix : bon d'achat Intersport (d'une valeur de 50 €)

Exploitation des photos

Photos de tous les participants

Chaque participant autorise SEW USOCOME à reproduire, représenter, adapter et diffuser tout ou partie des photos soumises au concours. Cette autorisation est à titre gratuit et ne donnera lieu en conséquence à aucune rémunération quelle qu'elle soit. Par ailleurs, certaines photos pourront être intégrées à la médiathèque de la société et à ce titre, utilisées pour illustrer toute communication interne et externe de SEW USOCOME. Cette autorisation d'exploitation est valable pour le monde entier compte tenu de la nature mondiale d'internet, indéfiniment, pour tout type de support électronique.

Les photos pourront être publiées sur le Facebook de SEW USOCOME, Twitter, LinkedIn, Instagram et sur le site internet www.usocome.com.

Les auteurs des photographies acceptent, sans aucune réserve, les modalités selon lesquelles leurs photographies seront diffusées.

SEW USOCOME s'engage à ne pas vendre ni tirer aucun profit de l'utilisation directe des photographies proposées par les participants.

La participation au concours implique l'acceptation des conditions ci-dessus.